

NATIONS UNIES

Opération des Nations
Unies en Côte d'Ivoire



ONUCI

UNITED NATIONS

United Nations Operation
in Côte d'Ivoire

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI
(Yamoussoukro, le 07 octobre 2010)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Mesdames et messieurs, bonjour. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), délocalisé à Yamoussoukro pour les besoins de la cause. Je vais vous donner une évaluation du processus électoral avec l'implication du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire. Ensuite, je vais vous faire part des activités de l'ONUCI destinées à promouvoir un environnement électoral apaisé. Et enfin, si vous avez des questions, je serai prêt à y répondre.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y J Choi, a rencontré, mercredi, le Premier ministre ivoirien, Guillaume Soro, pour évoquer avec lui le niveau des préparatifs de la présidentielle et réitérer la disponibilité de l'ONUCI à continuer de fournir son appui logistique en vue de faciliter le transport et la distribution du matériel électoral. Aujourd'hui, jeudi, l'ONUCI va assurer la distribution des cartes d'électeur et des cartes d'identité dans le district d'Abidjan. La mission va transporter vendredi, d'Abidjan à Bouaké, les cartes d'électeur et les cartes d'identité. La mission est également prête à déployer, dès demain, à partir des bases d'Abidjan et de Yamoussoukro, le matériel lourd, à savoir les urnes, les isolements et les autres accessoires électoraux. Au moment où le processus électoral entre dans sa phase finale, l'ONUCI va organiser une rencontre avec les observateurs internationaux des élections. Vous savez qu'ils jouent un rôle très important dans le déroulement des élections, mais aussi dans la certification des résultats des élections, qui est un rôle confié au Représentant spécial. Ce séminaire aura lieu les 12 et 13 octobre prochains au siège de l'ONUCI à Seboko, sous la présidence de M. Choi. La rencontre sera ouverte au corps diplomatique et à d'autres partenaires pour leur permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'appui de la mission au processus électoral. Quant aux observateurs internationaux, ce sera l'occasion pour eux d'apprendre ce qui est attendu d'eux dans le cadre du vote.

Sur un autre plan, mais toujours dans le cadre du processus électoral, 150 militaires sénégalais sont attendus ce jeudi 7 octobre en Côte d'Ivoire en vue du renforcement des effectifs de l'ONUCI dans le cadre du processus électoral. Vous vous souvenez qu'il y a une dizaine de jours, le Conseil de sécurité avait pris la décision d'envoyer 500

éléments supplémentaires pour venir renforcer les effectifs de l'ONUCI. Les 150 sénégalais qui arrivent aujourd'hui font partie de ces renforts. Le mardi 12 octobre, nous recevrons 150 éléments togolais. Il y aura donc 300 casques bleus. Ensuite, nous recevrons des Forces de Police Constituées (Fpu) qui viendront, elles également, dans le cadre de cet appui pour aider le Centre de commandement intégré (CCI) à organiser la sécurisation du processus électoral, particulièrement la sécurisation du scrutin présidentiel prévu le 31 octobre.

En ce qui concerne les activités de la mission proprement dite dans le cadre de la sensibilisation, nous poursuivons nos initiatives à travers le pays pour permettre l'instauration et la consolidation d'un environnement électoral apaisé. Au moment où je vous parle, à Samatiguila, nous avons une rencontre avec les populations pour en faire des partenaires dans le cadre de la recherche et de l'établissement de la consolidation d'un environnement électoral apaisé. Il y a eu les mêmes activités à Zuénoula hier et aujourd'hui. Il y en aura d'autres, bien sûr, dans le cadre de ce que nous appelons 'les Journées de l'ONUCI'. A Zuénoula il s'agissait de rencontrer la chefferie traditionnelle. On fera le même exercice à Boundiali pour que les chefs traditionnels, en renforçant la cohésion sociale, puissent contribuer à instaurer un environnement électoral apaisé.

Vous le savez et je terminerai par là, que le même objectif était au centre de la rencontre initiée à Yamoussoukro avec les concessionnaires des radios privées non commerciales, appelées également radios de proximité, pour voir leur rôle, leur contribution, leur engagement en faveur d'un environnement électoral apaisé. Vous avez suivi les travaux, vous avez les résolutions et les recommandations, je ne vais donc pas m'étendre là-dessus. Je suis prêt à prendre vos questions sur ce que j'ai exposé ainsi que sur le mandat et les activités de l'ONUCI dans le cadre du processus de paix de manière générale. Je vous prierai de vous identifier en indiquant votre nom et celui de l'organe de presse pour lequel vous êtes là.

Ousmane Diallo (Nord Sud) : Logiquement, selon nos sources, c'était hier que devait commencer la distribution des cartes et les mêmes sources disent que selon la CEI, l'ONUCI n'était pas présente. D'abord pourquoi ce retard ? Ensuite est-ce qu'on n'aura pas le même problème pour la suite ?

HT : L'ONUCI est chargée du transport du matériel électoral. L'ONUCI a mis au point un plan de transport et de distribution que nous avons appelé cycle de distribution en trois phases : le transport du matériel lourd, c'est-à-dire les isoairs, les urnes. Le deuxième cycle concerne le matériel sensible. Le troisième cycle concerne le matériel plus sensible, notamment le matériel électoral, les formulaires d'émargement, les fiches de procès verbaux. Voilà le plan. Et l'ONUCI est prête, depuis que l'on parle de ce processus électoral, elle a été prête et a fourni un appui logistique, un appui humain, un appui financier. Elle reste toujours prête et aucun retard, j'insiste là-dessus, aucun retard ne peut être imputé à l'ONUCI. Je ne voudrais pas entrer dans les polémiques parce que ce n'est pas le moment. Dès que le matériel sera mis à notre

disposition, dès que les accessoires électoraux seront mis à notre disposition, dès que les imprimés seront disponibles, nous allons assurer ou le transport ou la distribution selon les cas. Je vous ai dit en introduction que nous allons commencer, à partir d'Abidjan, la distribution et je pense qu'elle a commencé. Nos collègues de l'Assistance électorale sont déjà en place, appuyés par la police onusienne. Il y aura aussi un même exercice ailleurs quand tout sera prêt. Nous allons aussi accompagner la CEI quand elle nous donnera le feu vert pour qu'elle puisse déployer et distribuer les cartes d'électeur et les cartes d'identité dans les 415 commissions électorales locales. Donc, pour me résumer, je vous dis que l'ONUCI est prête, comme elle l'a toujours été et qu'aucun retard ne peut lui être imputé.

Jacquelin Minto (Le Patriote) : vous venez de dire que l'ONUCI va se charger du transport du matériel lourd comme du matériel léger, de la distribution des cartes. Mais où plane mon inquiétude, c'est la sécurisation des bureaux de vote. Alors, comment l'ONUCI, en collaboration avec les FDS, va-t-elle arriver à sécuriser les bureaux de vote ?

HT : Merci de votre question, elle me permet de préciser que la sécurisation du processus électoral est la responsabilité première du Centre de Commandement Intégré (CCI), conformément au quatrième Accord supplémentaire de l'Accord Politique de Ouagadougou, du 22 décembre 2008. L'ONUCI et, même de façon plus large, les forces impartiales, c'est-à-dire, l'ONUCI et la Licorne, appuient le CCI à sa demande. C'est au CCI de nous dire dans quelle mesure il a besoin de notre appui, tout comme il revient à la CEI, pour revenir à la question de Diallo, de nous dire que le matériel électoral est prêt, vous pouvez le transporter ou le distribuer. Je voudrais juste éclaircir un point : nous assurons la distribution des cartes nationales d'identité et des cartes d'électeur à Abidjan et à Bouaké. Dans le reste du pays, nous assurons le transport jusqu'aux commissions électorales locales, c'est à dire les 415 commissions électorales locales. Maintenant, la distribution, à partir de ces commissions jusqu'aux villages les plus reculés, est une tâche de la CEI. Mais la CEI n'est pas seule. Elle est appuyée par les agences du Système des Nations Unies. Voilà comment cela va se passer. Pour revenir plus précisément à votre question, c'est le CCI qui est chargé de la sécurisation. Et nous assurerons ce que les généraux appellent le deuxième rideau, c'est-à-dire le contact direct, pour la sécurisation, revient au CCI et nous assurerons le reste, si le CCI estime que notre soutien est nécessaire. S'il en a les moyens, les capacités et l'autorité, peut-être qu'il n'aura pas besoin de nous. Mais nous nous tenons prêts. Quand je dis nous, c'est l'ONUCI et Licorne.

Patrick Zouhou (AIP) : Vous parliez tout à l'heure de sécurisation des élections. La sécurisation des élections revient principalement au CCI, qui comporte les éléments des FDS et des FAFN. En même temps, il se trouve que la Côte d'Ivoire est sous embargo en ce qui concerne les armes. Alors ! Qu'est ce que vous faites pour que la Côte d'Ivoire ait des armes conventionnelles nécessaires pour la sécurisation des élections ?

HT : Il revient à la Côte d'Ivoire de faire ce qu'il y a lieu de faire pour obtenir le matériel nécessaire au maintien de l'ordre. Je pense que vous parlez surtout de cela. Comme vous le savez, il y a un embargo. La résolution 1572. Mais il y a des façons de procéder pour que l'embargo soit levé totalement ou partiellement. Et les autorités ivoiriennes sont très au fait de la procédure à utiliser pour que ces sanctions soient levées. Ce que nous avons fait, c'est donner des conseils, expliquer la procédure, donner les contacts nécessaires pour que le processus soit enclenché par les autorités ivoiriennes. Comme vous le rappelez certainement lorsque nous avons présenté notre rapport spécial sur les événements de février 2010. Nous avons suggéré au Conseil de Sécurité d'accepter une levée partielle de cet embargo pour qu'on puisse obtenir du matériel non létal, c'est-à-dire le matériel qui ne tue pas. Donc ce n'est pas des armes, c'est du matériel non létal que l'on utilise pour assurer le maintien de l'ordre. C'est cela la procédure, nous pensons avoir fait ce que nous devons faire, il reste à nos partenaires de continuer.

JM : *On ne souhaite pas ce que je vais demander mais en cas de troubles, quel sera le rôle de l'ONUCI ?*

HT : L'ONUCI est là à la disposition des forces militaires ivoiriennes, Nous appuierons, à la demande des forces militaires ivoiriennes. Et comme vous le savez, la sécurité du territoire ivoirien est du ressort des autorités ivoiriennes elles mêmes. Rien n'exclut qu'elles aient recours à d'autres forces présentes sur le terrain, mais l'ONU ne peut pas s'improviser gardienne de l'ordre dans le pays ni se charger exclusivement de la sécurité du territoire. C'est le droit régalien, c'est l'autorité qui revient à la Côte d'Ivoire. Si elle estime qu'elle a besoin de notre appui, notre appui lui est acquis.

Diallo Harry Adama (L'Intelligent d'Abidjan) : *Un matin j'ai cru entendre sur ONUCI Fm, je ne sais pas si... (Comme les enfants bavardaient à côté) si l'Onu devait envoyer 1100... 1600 éléments supplémentaires pour la sécurisation des élections, je ne sais pas si c'est vrai, quand et si ces éléments sont déjà là, et précisément où ces éléments iront. Nous savons que les élections c'est Abidjan, c'est à l'ouest, c'est au centre ouest, où il y a pas mal de tensions. On l'a vu avec le contentieux judiciaire et administratif...*

HT : Oui, vous avez raison, les enfants bavardaient [rires] parce qu'il s'agit de 500 éléments supplémentaires qui seront envoyés après décision du Conseil de sécurité. Puisque vous êtes venu après vos autres collègues, vous n'avez pas eu cette information. J'avais dit que 300 éléments étaient attendus entre aujourd'hui et jeudi et mardi prochain : 150 sénégalais seront déployés à Yamoussoukro, 150 togolais seront déployés à Abidjan, donc ils seront chargés des tâches qui leur seront dévolues par le Commandant de la Force dans le cadre de l'appui au processus électoral. Il y aura également une centaine de forces de police constituées, que nous appelons FPU, qui viendront également aider. Cela répond peut-être en partie à la question de notre ami du Patriote, qui voulait savoir comment se passerait le maintien de l'ordre. Cela me permet de vous dire qu'il y a eu une série de formations au maintien de l'ordre au

profit des gendarmes et des policiers ivoiriens. Les formations étaient assurées par l'ONUCI et Licorne. Il y a même eu des exercices pratiques de maintien d'ordre en cas de manifestations de rue, en cas de violences dans la rue. Cela veut dire que les gendarmes et les policiers ivoiriens ont déjà été initiés, ou disons recyclés, car ils sont déjà formés. Selon les experts, parfois l'on peut faire le maintien de l'ordre sans utiliser des armes létales. N'étant pas expert, je ne peux pas me prononcer sur cela. Merci d'être venus et à très bientôt.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole

Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>